

# INFORMATIONS COMMUNALE

## JUIN 2020



Les travaux de mise en place de réseau électrique ENEDIS pour le parc éolien « Ferme du Bois Briffaut » se dérouleront :

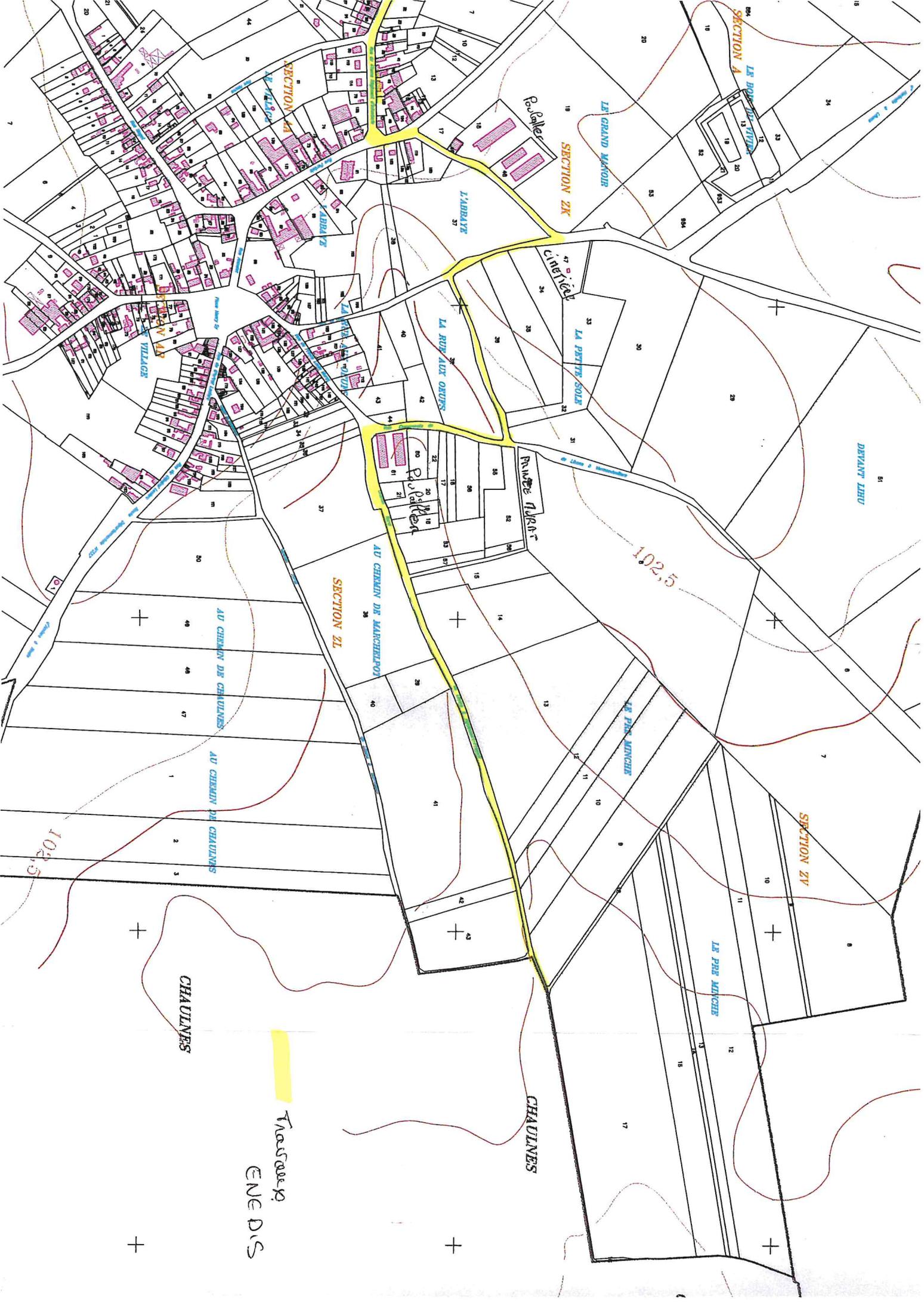
**Du 08 juin au 25 juillet 2020**

Sont concernées les voies :

- rue du 41<sup>ème</sup> RI (RD337),
- rue de Framerville (RD79),
- route de Vermandovillers (jusqu'au cimetière de Lihons),
- chemin du Prince Murat (la rue aux Œufs, la Petite Sole et la voie communale de Lihons à Vermandovillers),
- chemin de Marcheipot (chemin rural de Lihons à Ablaincourt-Pressoir).

**Pendant les travaux :**

- la mise en place d'une circulation alternée par feux tricolores,
- le stationnement interdit côté pair,
- le stationnement autorisé côté impair,
- le rétablissement de l'accès des parcelles aux véhicules en fin de journée,
- la continuité d'accessibilité des commerces.



SECTION 4

SECTION 2K

SECTION 2L

SECTION 2V

102,5

104,5

CHAUNES

CHAUNES

Travaux  
ENE D'IS

LE PAYSAN

LE GRAND MAHOUR

L'ABRAYE

CITEZIE

LA PETITE SOLE

LA RUE AUX ORTRES

Pruche Albert

AU CHEMIN DE MARCHERON

AU CHEMIN DE CHAUNES

AU CHEMIN DE CHAUNES

LE PRE MANCIE

LE PRE MANCIE

+

+

+

+

+

+

+

+

+



LA DEUXIÈME DISTRIBUTION DE MASQUES LAVABLES

AURA LIEU :

**Jeudi 11 juin  
de 16h00 à 18h00**

**A la salle de réunion de la mairie**

**MERCI DE RESPECTER LES GESTES BARRIERES :**

- PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
- LAVAGE DES MAINS OBLIGATOIRE
- RESPECT DE LA SIGNALISATION AU SOL
- PAS D'EMBRASSADE, NI DE SERRAGE DE MAINS

---

**Rappel :**

**PERMANENCE UNIQUE**  
jusque septembre

**MARDI**  
de 16h à 18h

Lihonsoises, Lihonsois,

Voici l'heure du déconfinement phase 2.

Je vous rappelle que cette nouvelle situation ne supprime pas la circulation du COVID-19 et le RESPECT des gestes barrières.

Ce mardi 2 juin, nous avons rouvert l'aire de jeux et les terrains de pétanques (**attention, pas de match à plus de 6 joueurs**).

Afin de ne pas refermer ces espaces, je vous demande de respecter les consignes suivantes :

- pas de rassemblement de plus de 10 personnes,
- aucun détritrus sur les pelouses (bouteilles, sacs, emballages, masques...), des poubelles sont à votre disposition,
- pas d'embrassade, ni de serrage de mains,
- minimum de distanciation sociale d'un mètre,
- port du masque conseillé si impossibilité de respecter la distanciation sociale.

Il sera nécessaire de respecter ces mêmes gestes barrières pour les visites au cimetière communal.

Je précise également que le respect du voisinage s'appuie sur certaines règles de vie :

- éviter les nuisances sonores (cris, aboiements des chiens, musique forte après 22 heures...),
- ne pas dégrader le bien d'autrui (parterres de fleurs, boîtes aux lettres, grillage...)

Depuis le 16 mars, la nouvelle équipe municipale est au travail. A la fin du mois de juin, le numéro 40 du « Petit Lihonsois » vous informera du fonctionnement du nouveau conseil, des décisions prises depuis cette date, du planning éventuel des animations sous réserve des prescriptions gouvernementales.

J'en profite pour remercier toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance le 15 mars dernier et permis de nous mettre au travail dès le lendemain malgré le confinement.

Prenez soin de vous et de votre famille.

R. BILLORE  
Maire de Lihons

